

# LES ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS - SESSION 2025

## SÉRIES GÉNÉRALES

**Programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour l'année scolaire 2024-2025 :**

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2315136N>

**Programmes et ressources en français - voie GT :**

<https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

**Date de l'écrit : 13 juin 2025 (10h-14h)**

**Dates de l'oral : entre le 23 juin et le 4 juillet 2025 (pas de départ en vacances avant le 4 au soir)**

Contrairement à ce qu'on dit habituellement, il n'y a pas de "bac de Français" mais des "Épreuves anticipées de Français". Ces épreuves sont les premières que les élèves passeront et compteront dans la moyenne du bac en 2026. Un élève qui a 8 à l'écrit et 9 à l'oral ne peut donc pas dire qu'il n'a pas son bac de Français. Ce sont des notes qui seront incluses dans le calcul de la moyenne du bac en Terminale.

### **Description des épreuves**

**Pour la 1ère Générale:**

**L'écrit (noté /20)**

Durée : 4h

Coefficient 5

Au choix : un commentaire **ou** une dissertation

*Commentaire :*

Présenter de manière organisée ce que le candidat retient de sa lecture

Texte qui n'est pas extrait des œuvres au programme

*Dissertation :*

Conduire une réflexion personnelle organisée sur une question portant sur l'une des œuvres **et** sur le parcours associé

Traiter un sujet parmi les trois proposés, chacun des trois étant en rapport avec l'une des œuvres étudiées et son parcours associé. Le candidat sélectionne le sujet se rapportant à l'œuvre et son parcours associé vus en cours.

## L'oral (noté /20)

Durée : 20 min

Préparation : 30 min

Coefficient : 5

Le descriptif :

16 textes au moins (3 extraits minimum pour chaque œuvre intégrale + 1 extrait pour le parcours associé pour chacun des 4 objets d'études)

Une partie individuelle : une œuvre au choix de l'élève parmi les lectures imposées au programme et lectures cursives obligatoires. Ce choix doit être pertinent au regard du parcours associé dont l'œuvre relève. Ce choix personnel d'une œuvre est soumis à la validation du professeur de la classe.

Deux parties :

1<sup>e</sup> partie : 12 min

Lecture expressive à haute voix (2 pts) de l'extrait retenu par l'examineur.

Analyse linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes (si le texte est trop long, l'examineur peut sélectionner une partie) (8 pts)

Réponse à une question de grammaire : analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase (2 pts)

2<sup>e</sup> partie : 8 min

Au maximum 3 mn pour:

- Présenter l'œuvre choisie par le candidat
- Justifier son choix, rendre compte et partager une réflexion sur ses expériences de lecture.

5mn pour:

- Dialoguer autour de l'œuvre en répondant aux questions de l'examineur.trice
- Proposer une réflexion personnelle autour des enjeux de l'œuvre et du lien avec le parcours associé
- Défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre

## Le programme

Le programme de français fixe quatre objets d'étude pour la classe de première : la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle, la littérature d'idées du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, le roman et le récit du Moyen-Âge au XXI<sup>e</sup> siècle, le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle. Chacun des objets d'étude associe une œuvre (ou une section substantielle et cohérente d'une œuvre) et un parcours permettant de la situer dans

son contexte historique et générique. Le programme national de douze œuvres, renouvelé par quart tous les ans, définit trois œuvres par objet d'étude, parmi lesquelles le professeur en choisit une et son parcours associé.

La liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de **première pour l'année scolaire 2024-2025** et pour les épreuves anticipées de la session 2026 du baccalauréat est la suivante :

### **Classe de première de la voie générale**

- **Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle**

Pierre Corneille, *Le Menteur* / parcours : mensonge et comédie.

Alfred de Musset, *On ne badine pas avec l'amour* / parcours : les jeux du cœur et de la parole.

Nathalie Sarraute, *Pour un oui ou pour un non* / parcours : théâtre et dispute.

### **Objets d'étude pour lesquels les œuvres sont maintenues**

- **La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle**

Rimbaud, *Cahier de Douai* (aussi connu sous les titres *Cahiers de Douai*, *Recueil Demeny* ou *Recueil de Douai*), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : émancipations créatrices.

Ponge, *La rage de l'expression* / parcours : dans l'atelier du poète.

Hélène Dorion, *Mes forêts* / parcours : la poésie, la nature, l'intime.

- **La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle**

Rabelais, *Gargantua* / parcours : rire et savoir.

La Bruyère, *Les Caractères*, livres V à X / parcours : la comédie sociale.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du préambule au postambule) / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

- **Le roman et le récit du Moyen-Âge au XXIe siècle**

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.

Balzac, *La Peau de chagrin* / parcours : les romans de l'énergie, création et destruction.

Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

Le professeur est donc libre de choisir une œuvre parmi les trois proposées pour chaque objet d'étude, et il lui associe des lectures cursives (le nombre et les titres de ces lectures sont personnels à chaque enseignant).